

En bref, des études au service du territoire

ÉDITO

Dessiner un véritable projet de vie pour nos territoires, anticiper, proposer des choix d'avenir pour toutes nos générations d'habitants, promouvoir et accueillir dans notre beau département, telle est l'ambition de ce document de Schéma de Cohérence Territoriale.

Des temps de travail collectifs ont permis aux élus de construire une vision partagée sur le devenir de notre territoire et de poser les bases de la stratégie dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Pour cela, des ateliers ont été organisés au cours du premier semestre 2018 sur les thématiques du paysage, des infrastructures, des mobilités ainsi que sur les questions de densité et formes urbaines... Après cette étape clé, le premier semestre 2019 sera consacré au Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Ce document permettra de mettre en œuvre concrètement les objectifs portés par le PADD au moyen d'outils que les Plans Locaux d'Urbanisme et autres documents d'urbanisme devront mettre en place.

Le projet de SCoT prend forme et contribuera à valoriser notre cadre de vie, à inciter la création et le maintien d'emplois et à attirer de nouveaux habitants. Cette compétitivité et cette attractivité accrues se feront par la prise en compte de nos particularités territoriales dont la somme constitue la base de notre force. Le SCoT est l'outil par excellence pour réfléchir au devenir de notre territoire, donnons-nous les moyens d'en tirer parti et de porter haut nos ambitions.



Le Président du PETR
Centre Ouest Aveyron
Jean-Philippe SADOUL

Commerce : un diagnostic riche d'enseignements

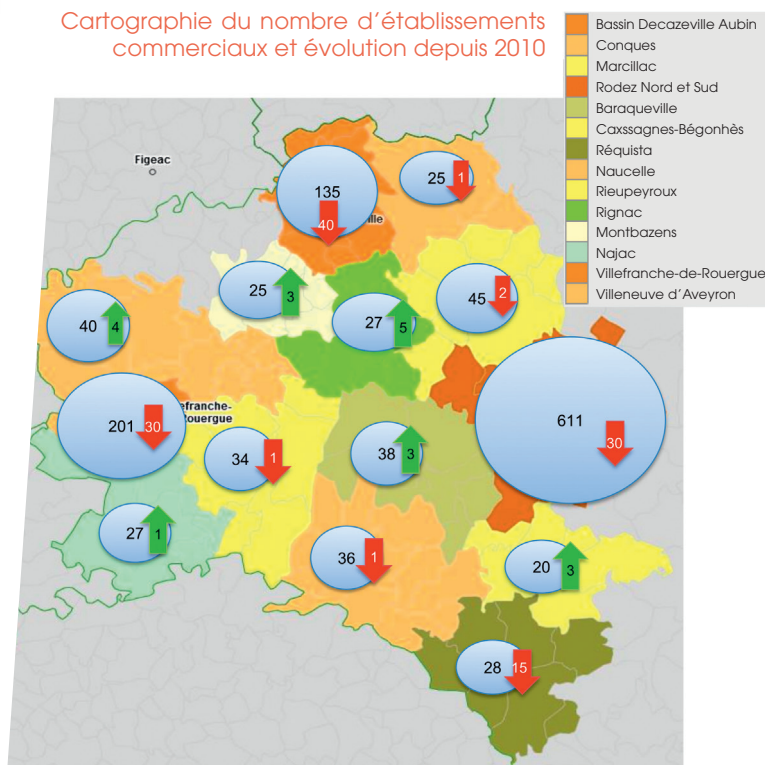
Voici les résultats de l'étude commerce réalisée en 2017 par la CCI de l'Aveyron pour le compte du SCoT. Elle montre ainsi que le territoire dispose d'un appareil commercial complet avec une forte attractivité s'étendant largement au-delà du territoire. Cependant, des espaces très fragiles apparaissent où l'offre est désormais inexistante et les indicateurs démographiques plutôt défavorables.

Ces dernières années, on remarque également une baisse importante du nombre d'établissements et de l'effectif salarié alors que les surfaces commerciales sont en forte progression.

Cela génère une fragilité de l'activité commerciale, amplifiée par la forte évolution des modes de consommation, la conjoncture et une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.

Le développement du commerce en périphérie contribue à la tertiarisation des centres-villes et à la disparition du commerce de proximité notamment pour l'alimentaire ce qui fragilise les hyper-centres et centres-bourgs.

Cartographie du nombre d'établissements commerciaux et évolution depuis 2010





Des diagnostics paysagers pour accompagner les collectivités

La nécessité de concilier une ambition d'accueil de nouvelles populations et d'activités, tout en préservant les éléments d'attractivité liés à la qualité paysagère du territoire est un enjeu fort pour le territoire du PETR.

Une convention de partenariat avec le CAUE a été conclue par le PETR afin de mettre en place des outils en faveur d'une meilleure connaissance, valorisation et transmission des paysages.

Des diagnostics paysagers permettront de dresser un état des lieux des paysages et de leur dynamique, sur les différentes unités paysagères du SCoT. Cette étude devrait être finalisée en 2019.

Cette démarche sera complétée par un observatoire photographique. Il contribue à mieux faire connaître la diversité des paysages qui composent le territoire, mais surtout il permet d'en suivre les évolutions.



Le SCoT Centre Ouest Aveyron

La réforme de la carte intercommunale de 2017 a redessiné le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) avec la fusion d'intercommunalités, la création de communes nouvelles mais aussi le départ de deux communautés de communes.

Aujourd'hui le périmètre du SCoT comprend 9 EPCI, 123 communes avec une population municipale de 154 259 habitants, ce qui représente 34% de la superficie du département et 55% de la population. La compétence d'élaboration du SCoT est exercée depuis le 1^{er} janvier 2018 par le PETR Centre Ouest Aveyron.



Le PADD, un projet partagé

Le PADD est le fruit d'une grande réflexion entre les élus du territoire. Il a été élaboré à partir des grandes questions déduites des enjeux du diagnostic. L'objectif défini par les élus étant de créer un projet d'aménagement global, cohérent, et respectueux des spécificités territoriales de l'ensemble du territoire.

Le comité syndical a débattu des orientations du projet le 5 décembre dernier puis il a été présenté aux élus du territoire lors de la conférence des maires du PETR. Des réunions publiques ont été organisées durant les mois de février et mars 2019 pour présenter ce projet à la population.

Les 3 Axes du PADD :

Axe 1 : Agir pour rééquilibrer le modèle de développement en s'appuyant sur ses savoir-faire et les richesses de son territoire

Axe 2 : Une organisation spatiale équilibrée avec un territoire maillé et connecté

Axe 3 : Gérer durablement les ressources du territoire : un projet qui se fonde sur l'environnement et le cadre de vie

Axe 2 - Le modèle

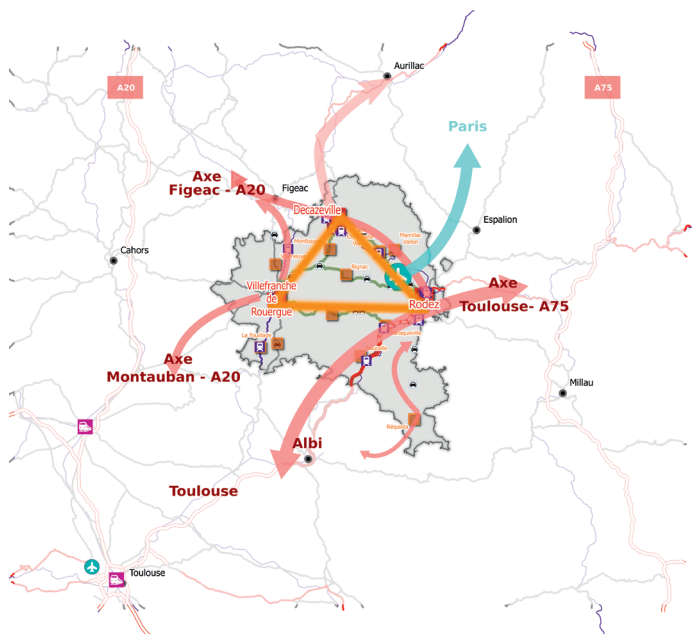
d'organisation du territoire :

Une organisation spatiale équilibrée avec un territoire maillé et connecté

Axe 1 - La stratégie économique :

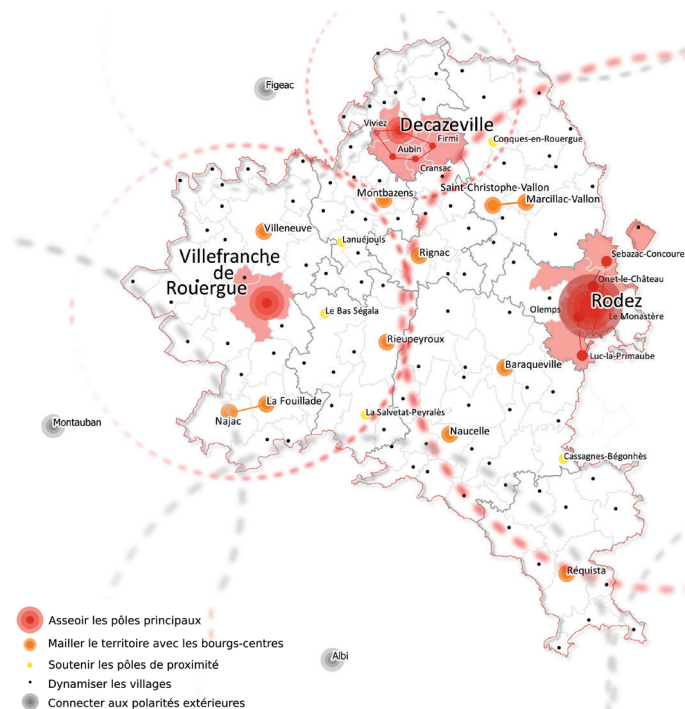
Agir pour rééquilibrer le modèle de développement en s'appuyant sur ses savoir-faire et les richesses de son territoire

L'enjeu pour le Centre Ouest Aveyron est de parvenir à un meilleur équilibre entre les différents leviers de développement, pour engendrer un développement qui attire de jeunes actifs dans ce territoire, plus dynamique (création d'activités et d'emplois) et plus robuste (résistance face aux aléas de l'environnement extérieur). Cet équilibre est à trouver entre les différentes activités productives qui créent de la richesse et les activités liées aux besoins des résidents ou des touristes.



- **Développer les interconnexions internes et externes :** routières, ferrées, aériennes et numériques mais également les réseaux de service,
- **Créer les conditions d'accueil pour le développement économique,**
- **Donner plus de lisibilité en hiérarchisant l'offre d'accueil des Zones d'Activités Économiques (ZAE),**
- **Encourager le réinvestissement et la modernisation des zones d'activités existantes.**

L'ambition du SCoT est d'améliorer la dynamique globale du territoire. Pour cela, le projet repose sur la logique d'un développement équitabement réparti sur l'ensemble du territoire dans tous les domaines (services, mobilité, habitat, commerce). Le projet prend en compte les spécificités des différents secteurs géographiques.



- **Favoriser un maillage cohérent du territoire par les équipements et les services** (sociaux, culturels, sportifs, de santé...) en prenant en compte l'accessibilité et les complémentarités territoriales à travers le développement d'une armature urbaine équilibrée entre les pôles principaux, les bourgs-centres, les pôles de proximité et les villages,
- **Accroître la diversité de l'habitat** et répondre aux besoins en logements des habitants tout au long de leur parcours résidentiel,
- **Favoriser les mobilités des personnes et des marchandises tout en maîtrisant les impacts environnementaux.** Cela passe par le développement des transports en commun lorsqu'ils existent, des pôles d'intermodalité ainsi que le développement de la pratique des modes actifs et l'utilisation partagée de la voiture.

Zoom sur... Le tourisme

Le diagnostic a révélé un potentiel touristique sous-exploité malgré nos nombreux atouts. L'enjeu consiste aujourd'hui à renforcer l'impact économique de cette activité et générer des emplois. Il sera nécessaire de s'appuyer sur la complémentarité de nos offres et produits culturels, agricoles, artisanaux et de pleine nature afin d'allonger la saison touristique.



Musée Soulages Rodez



Château de Najac

Zoom sur... La reconquête des centres-bourgs

Cet objectif constitue un des éléments essentiels de la vitalité du territoire, des villes jusqu'aux villages plus ruraux. L'attractivité des centres est à concevoir dans une stratégie globale de renouvellement urbain : réhabilitation du bâti ancien tout en luttant contre la précarité énergétique dans l'habitat, comblement des dents creuses, résorption de la vacance et requalification des friches. De façon complémentaire, il est nécessaire de relocaliser des équipements publics et d'y maintenir les commerces tout en créant des animations et des aménagements de qualité pour réorienter les flux et retrouver une attractivité. Cet enjeu est d'autant plus important avec le vieillissement de la population.



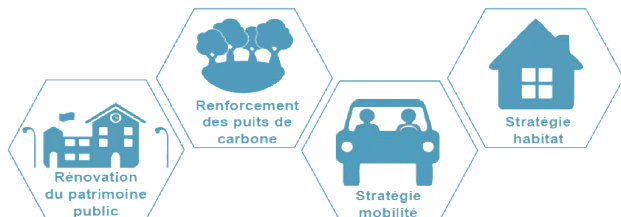
Centre-bourg de Villeneuve, Source OPP, CAUE Aveyron



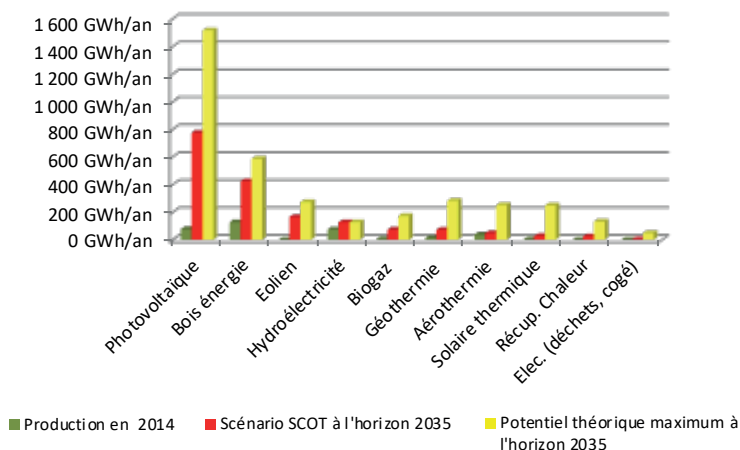
Axe 3 - L'environnement et la transition énergétique :

Gérer durablement les ressources du territoire : un projet qui se fonde sur l'environnement et le cadre de vie

L'objectif du SCoT est de tendre vers un « **Territoire à Énergie POSitive** », à l'horizon 2050. Cela signifie de réduire nos besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques et de les couvrir par les énergies renouvelables locales (autonomie de 100%).



- **Maîtriser les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre** en amont des politiques d'aménagement du territoire,
- **Développer l'économie circulaire,**
- **Encourager et encadrer le développement des énergies renouvelables** (solaire, éolien, géothermie, biomasse, méthanisation et valorisation des déchets organiques),
- **Préserver les éléments constitutifs du paysage** en s'appuyant sur un modèle de développement respectueux,
- **Maîtriser les pollutions et les risques.**



LE CENTRE OUEST AVEYRON DEMANDE VOTRE AVIS !

Dans le cadre de la concertation ouverte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), vous pouvez consulter le dossier ou donner votre avis :

- Au siège du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Centre Ouest Aveyron :
4, avenue de l'Europe - 12200 Rodez
Tél. 05 65 73 61 70
- Sur notre site internet : scoT-centre-ouest-aveyron.proscot-eau.fr
- Par messagerie : contact@petr-centreouestaveyron.fr

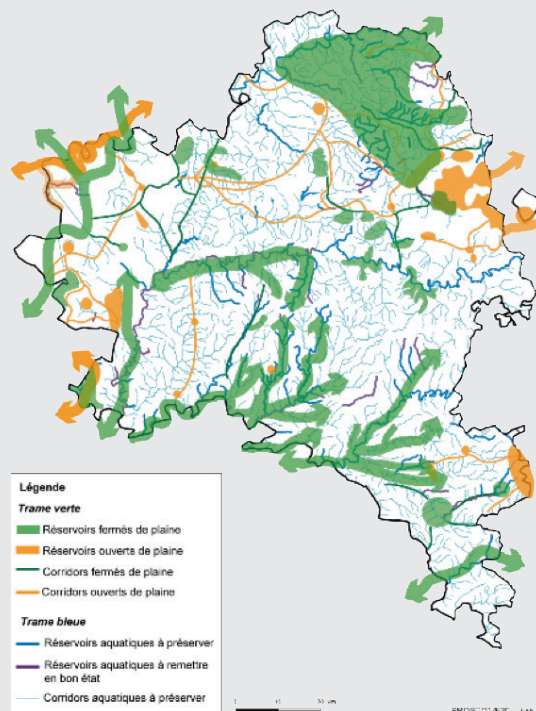
Retrouvez également l'actualité du SCoT sur notre page Facebook :



Zoom sur...

La Trame Verte et Bleue (TVB)

La TVB est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie. La Trame Verte et Bleue comprend ainsi une composante terrestre (verte) et une composante aquatique (bleue). C'est un outil alliant préservation de la biodiversité et aménagement du territoire.



Le calendrier du SCoT

